



Prévoyance **Mon Plan Protection Hospitalisation**

CIBLE ET OBJET DU CONTRAT

Cibles : Famille et + de 18 ans

Objet : Garantir une indemnité journalière en cas d'hospitalisation toutes causes

GARANTIES

INDEMNITÉ JOURNALIÈRE HOSPITALISATION

Versement à l'assuré, lors de son hospitalisation, d'une allocation journalière forfaitaire⁽¹⁾ égale au montant garanti à la date de l'événement

Option 1	15€/j
Option 2	25€/j
Option 3	40€/j
Option 4	50€/j
Option 5	60€/j
Option 6	75€/j
Option 7	100€/j

CONDITIONS

- Limite d'âge à l'adhésion : 70 ans
- Limite d'âge aux prestations : 75 ans
- Délai d'attente de 24H pour une hospitalisation de 48H minimum
- Modalité de gestion : 12€ de frais de dossier

POINTS FORTS

- 50% de l'indemnisation pour les enfants mineurs
- Aucune formalité médicale